

Financité

Ensemble, changeons la finance

magazine

ZOOM : La TVA
est-elle injuste ?

L'IDÉE : L'indépendance
n'a pas de prix

50

trimestriel
juin
2018
Bureau
de dépôt :
6000
Charleroi

COMMENT LA FINANCE A TUÉ LE FOOT





QUI SOMMES-NOUS ?

Financité est un mouvement qui rassemble des centaines de citoyens et d'organisations, tous convaincus par un besoin de changement. Son objectif est de construire tous ensemble une finance responsable et solidaire, qui réponde à l'intérêt général, soit proche des gens et au service de tous.

Pour y parvenir, Financité lance chaque semestre un nouveau cycle de réflexion autour duquel il réalise un travail de recherche et d'investigation à travers des études, des rapports et des analyses. Financité organise des ateliers participatifs, des conférences, des formations, des ciné-débats, le Festival Financité, ...

Financité encourage et accompagne des citoyens qui veulent passer à l'action ou s'informer au travers des groupes Financité.

Il se veut porte-parole de ses membres et est là pour transmettre leurs revendications auprès des politiques belges et européennes.

Le Financité magazine est une publication du Réseau Financité. Son but est de faire connaître la finance responsable et solidaire à un public le plus large possible.

Rédaction :
rue Botanique 75, 1210 Bruxelles
(Tél : 02 340 08 60 – Fax : 02 706 49 06)
www.financite.be

Éditeur responsable : Bernard Bayot
Ont collaboré à ce numéro :
Bernard Bayot, Julien Collinet,
Didier Palange, Valéry Paternotte,
Laurence Roland.

Graphisme et mise en page :
Louise Laurent & Elise Debouny

Photo de couverture :
© Reporters
Impression : Dessain printing



FINANCITÉ MAGAZINE FÊTE SON 50^e NUMÉRO !

N°1 - Mars 2006

N°13 - Mars 2009

N°18 - Juin 2010

N°27 - Sept. 2012

N°31 - Sept 2013

N°37 - Mars 2015

N°43 - Mars 2016

N°48 - Déc. 2017



À DÉCOUVRIR CE MOIS-CI

FINANCITÉ EN MOUVEMENT

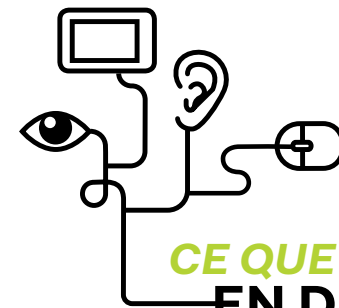
Le journal réservé aux membres Financité.

LA VIE DU MOUVEMENT

- Bruxelles-Brabant : Et s'il n'y avait plus d'euros ?
- Namur-Hainaut : Ne subissez-plus la crise
- Liège-Luxembourg : Devenir expert en gestion quotidienne

CAMPAGNE, PLAIDOYER ET RECHERCHES

- France : Ouvrir son compte bancaire dans un bureau de tabac
- ISR, le secteur bancaire prend les devants
- Les monnaies citoyennes favorisent-elles la résilience ?



CE QUE VOUS EN DITES EN DIRECT DE NOS RÉSEAUX SOCIAUX

No alternative ?

Depuis 1989, il n'y a plus de modèle alternatif et une seule pensée domine : le libéralisme multiforme. À part un frémissement au niveau des coopératives et de l'éducation permanente, le monde ouvrier a été peu à peu rangé au niveau des accessoires au profit du bling-bling et de la consommation. Les contre-pouvoirs dans ce contexte sont absents. Comme au début du mouvement ouvrier, il y a une ré-alphabétisation de la citoyenneté à opérer. En attendant les prédateurs spéculateurs s'en donnent à cœur joie. Quant aux hommes politiques ils se cantonnent, faute de réactions réfléchies des citoyens, à faire des replâtrages cosmétiques de peur de ne plus être « choisis ».

Pasquale Colicchio

Menace sur les lanceurs d'alerte

Je m'associe à toutes celles et ceux qui veulent soutenir les lanceurs d'alerte, ainsi que toute opposition à l'évasion fiscale. Il est à espérer qu'une législation se mette en place afin de protéger les lanceurs d'alerte et tous ceux qui agissent pour enfin en finir avec ces pratiques honteuses et égoïstes.

Catherine de Crombrugge

Je suis absolument choquée et indignée des injustices que subissent les alerteurs de conscience ! Au contraire, ils devraient recevoir le prix Nobel pour la préciosité de leur aide apportée à la société. Il semblerait qu'ils soient les nouveaux martyrs.

Antonella Palermo

INSCRIVEZ-VOUS À NOTRE NEWSLETTER
GOOD MONEY ET RÉAGISSEZ SUR
LES RÉSEAUX SOCIAUX : [WWW.FINANCITE.BE](https://www.financite.be) +

INSOUMIS !

Bernard Bayot

« La citoyenneté, qui fonde le lien social dans la société démocratique moderne, c'est, traditionnellement, la jouissance des droits civils et politiques. Mais, aujourd'hui, notre société s'organise de plus en plus autour d'un projet essentiellement économique et social, de moins en moins politique. Pour organiser effectivement les comportements collectifs, la citoyenneté doit s'ingérer sans vergogne dans cette économie omniprésente. » C'est ce que nous écrivions en mars 2006 à la Une du premier numéro du Financité Magazine. Qui a été conçu comme un journal d'information et de réflexion sur la finance telle qu'elle se présente aujourd'hui et sur celle que nous défendons, responsable, inclusive et solidaire, qui mène à une société plus juste et plus humaine.

L'actualité récente a amené Financité à défendre cette ligne avec fermeté : douze années et cinquante numéros plus tard, le mouvement citoyen a décidé de stopper sa collaboration avec La Libre Belgique en raison de nouvelles conditions qui ont été posées par le quotidien pour poursuivre ce partenariat et qui portent atteinte à l'indépendance éditoriale du Financité magazine (voir page 14). Notre démarche d'informer le plus grand nombre dans le but de faire évoluer les comportements et les mentalités ne peut en effet souffrir quelque soumission que ce soit au bon-vouloir d'une banque, fût-elle bien représentée au conseil d'administration d'un organe de presse.

Karl Polanyi nous explique dans La Grande Transformation (1944) que, jusqu'au 19^e siècle, les sociétés humaines avaient pour caractéristique de voir leur économie, définie comme la sphère qui fournit à la société de quoi se reproduire, encadrée dans la société. Autrement dit, les activités économiques n'avaient pas pour finalité la recherche du gain, même quand des marchés existaient, mais étaient régies par des exigences politiques, culturelles, sociales, symboliques. À l'inverse, à partir du 19^e siècle, on assiste selon Polanyi à un désencastrement de l'économie puis à un réencastrement de la société dans l'économie. La relation entre société et économie est inversée : dès lors, c'est la poursuite du gain et la peur de la faim qui sont au fondement de l'organisation des relations sociales.

La justesse du constat ne le transforme pas en fatalité. Même si l'on n'en mesure sans doute pas encore suffisamment la portée, ces dernières années ont vu l'émergence d'un contre-pouvoir développé par les citoyens, qui vise à modifier des pratiques de marché ou des pratiques institutionnelles et à les soumettre aux exigences sociétales, plutôt que l'inverse. Créer un espace collectif de citoyenneté financière, où circulent l'information, le débat et l'action, pour désencastrer la société d'une finance prédatrice, c'est l'ambition à laquelle entendent contribuer Financité et le magazine dont vous avez le cinquantième numéro entre les mains, libre et insoumis ! ■

DOSSIER

COMMENT LA FINANCE A TUÉ LE FOOT

Au cours de notre enfance, on a tous tapé dans un ballon lors d'un match improvisé dans la cour de l'école. Chaque week-end, des bénévoles se démenent pour organiser des matchs pour les gamins, laver les maillots ou tenir la buvette. Le football est avant-tout un vecteur de lien social, un sport censé prôner des valeurs collectives. Mais alors que la Coupe du monde bat son plein, le football professionnel, lui, semble obéir avant tout à la loi du marché. Sommes astronomiques, joueurs transformés en actifs financiers, vies sacrifiées, comment la finance est-elle parvenue à tuer l'essence de ce jeu ?

LE FOOT, MIROIR GROSSISSANT DU CAPITALISME

Chaque été, les montants annoncés lors du mercato dépassent l'entendement. Sport populaire par excellence, comment le football, symbole de la mondialisation a-t-il désormais perdu la boule ?

Julien Collinet

À quelques jours du début de la Coupe du monde, dans ce parc de la région bruxelloise, des gamins s'enthousiasment à taper dans un ballon usé. Des sacs à dos font office de poteaux de but. Après avoir glissé la balle au fond des cages, l'un d'eux parade autour de ses copains, vêtu d'un t-shirt du FC Barcelone siglé du chiffre 11 et du nom de Neymar, symbole d'un football désormais mondialisé. Partout dans le monde, les enfants encensent les mêmes idoles et portent les mêmes maillots : Messi, Ronaldo ou Neymar. Le joueur brésilien fut l'été dernier, l'incarnation d'un football où l'argent semble régner en maître. Transféré de Barcelone au PSG, pour un montant de 222 millions €, il devenait le joueur le plus cher de l'histoire, devant Mbappé, transféré quelques jours plus tard pour 145 millions dans le même club. Sur l'année 2017, les équipes des cinq plus grands championnats européens¹ ont dépensé 5,9 milliards € pour recruter des joueurs. L'inflation est criante. En 2010, elles ne dépensaient « que » 1,5 milliards €.

L'argent dans le football n'est pas nouveau nuance toutefois Ludovic Lestrelin, chercheur à l'université de Caen en sociologie du sport. *Dès les années 30, il y a eu une mise en spectacle du sport, même si depuis quelques années la financiarisation du football s'est imposée.*

Jusque dans les années 70-80, les clubs de football vivaient essentiellement grâce aux recettes de billetterie à l'entrée des stades et aux subsides. Aujourd'hui, ce sont en partie les droits TV qui font tourner l'industrie du ballon rond. Pour le championnat d'Angleterre, compétition nationale la plus suivie au monde, ces droits de retransmission s'élèvent à 3,6 milliards € par an contre 60 millions, il y a 20 ans, soit 60 fois plus ! En France, le groupe espagnol Mediapro, propriété à 51 % d'un fonds chinois raflait en mai dernier, les droits du championnat pour un montant annuel de 1,15 milliard €. À côté, le championnat Belge fait pâle figure avec ses 80 millions € de droits TV.

Le joujou des milliardaires

Autre explication quant au caractère inflationniste du football : l'arrivée récente d'investisseurs disposant de moyens colossaux, venant notamment du Golfe. Le Paris-Saint-Germain, a ainsi été racheté par un fonds souverain du Qatar, Manchester City par le Cheikh Mansour, fils du fondateur des Emirats arabes Unis. Ces deux équipes avaient été la saison dernière les plus dépensières sur le marché des transferts avec respectivement 373 et 244 millions €.





Pour moi, ce ne sont pas des investisseurs, qui ont une visée de rentabilité économique détaille Jean-François Brocard, économiste du sport à l'Université de Limoges. *Il est de toute façon quasiment impossible de faire de l'argent en achetant un club de foot. Ils cherchent du « soft power », de l'image et de la reconnaissance.*

Le football est une forme de miroir grossissant des mutations du capitalisme estime, lui, Ludovic Lestrelin. *Jusque dans les années 70-80, les grands clubs étaient intimement liés aux vieilles industries, minières ou automobiles à l'image d'un capitalisme paternaliste. Aujourd'hui des investisseurs viennent de partout dans le monde comme dans notre économie mondialisée.*

Exemple significatif, sur les huit clubs officiant en deuxième division belge, six appartiennent à des investisseurs étrangers. Mais que peuvent bien faire des Egyptiens, Thaïlandais, Chinois, Russes, Allemands ou Coréens dans un championnat si peu médiatisé ?

Il y a de plus en plus de milliardaires dans le monde et le football cristallise les passions. Or il n'y a pas des centaines de clubs à vendre, donc ils se rabattent sur la D2 belge explique Stijn Francis, agent de joueurs. Un constat partagé par l'économiste Luc Arrondel. *Si l'on fait référence à la consommation ostentatoire des très riches, il apparaît que l'accumulation de voitures de luxe, de demeures somptueuses ou de yachts ne permet pour certains que de se différencier des « seulement riches ». D'autres biens doivent satisfaire ce besoin de « statut », de « prestige » et de « pouvoir ». Et un club de football permettrait d'assouvir cette recherche de distinction².*

Parmi ces propriétaires étrangers actifs en Belgique, deux sont déjà propriétaires d'un autre club. L'oligarque russe Dmitri Rybolovlev (242^e fortune mondiale) possède en plus du Cercle de Bruges, le club de Monaco. L'homme d'affaires thaïlandais Vichai Srivaddhanaprabha (388^e fortune) est lui, patron des clubs de Louvain et Leicester en Angleterre. *On ne peut faire jouer que 11 joueurs le dimanche* poursuit Jean-François Brocard. *Posséder un club de second plan permet donc de les prêter afin qu'ils aient du*

temps de jeu pour pouvoir ensuite les revendre. C'est une manière de diversifier les possibilités de gérer leurs actifs (sic).

Pour Stijn Francis, *le foot belge est très physique, il faut être dur et fort, c'est donc très formateur.* Et à la manière d'une multinationale, ces investisseurs vont faire jouer la concurrence entre les différentes législations des pays afin d'en tirer profit. *La fiscalité est très intéressante pour les clubs en Belgique. 80 % du précompte professionnel peut être récupéré et les cotisations de sécurité sociale sont plafonnées.*

Les règles sont également assez souples en Belgique afin d'obtenir un passeport pour les sportifs. La Belgique devient ainsi une porte d'entrée sur le marché européen pour des joueurs africains ou sud-américains, dont la cote pourra ensuite monter en flèche.

Messi touche 40 fois plus que la joueuse la mieux payée au monde, 500 fois plus qu'un Belge moyen.

Les agents, au coeur du système
À l'inverse de bien d'autres secteurs, dans le football, ce sont les travailleurs, à savoir les joueurs, qui tirent le plus profit de cet afflux de capitaux, touchant des salaires que beaucoup qualifieront d'indécents. La masse salariale des clubs européens de football avoisine les 65 % de leur chiffre d'affaires. Lionel Messi, en cumulant son salaire, ses primes et revenus publicitaires a empoché 126 millions € lors de la saison qui vient de s'achever, soit 345 000 € par jour. Le diable rouge le mieux payé, Kevin de Bruyne touche lui entre 16 et 18 millions € de salaire annuel. À titre de comparaison la joueuse de foot la mieux payée au monde reçoit 400 000€ par an.

Et dans ces échanges se situent des intermédiaires propres au monde du spectacle : les agents. Lors du transfert du joueur français Paul Pogba de la Juventus de Turin à Manchester United, son agent Mino Raiola a empoché 49 millions d'euros pour la simple signature d'un contrat. Soit l'équivalent de cinq années de travail de son (très bien payé) client.

Mais à quoi sert un agent ? Pour Jean-François Brocard, *leur rôle est essentiel. Un agent va apporter de l'information au club, savoir si un joueur est sérieux, s'il ne fait pas trop la fête, s'il n'a pas eu une blessure grave auparavant.*

QUE LE PLUS RICHE GAGNE

Les disparités financières entre les clubs sont gigantesques. À titre de comparaison, le FC Barcelone possède un budget annuel de 897 millions € contre 50 millions € pour Anderlecht, le plus « riche » des clubs belges. Et Mouscron, l'un des rares clubs wallons professionnels affichait en 2016 un budget de 6 millions €. Difficile donc pour les petites équipes d'attirer des joueurs talentueux, souvent motivés par l'appât du gain et donc de rivaliser avec des adversaires aux moyens bien supérieurs. L'un des meilleurs moyens de gagner de l'argent est de participer à la plus lucrative des compétitions : la Ligue des champions, qui réunit les 32 meilleures équipes du continent européen. 1,3 milliards d'euros sont répartis entre les équipes participantes selon leurs performances dans la compétition.

Mais tout est fait aujourd'hui pour que les clubs les plus huppés y participent et aillent très loin dans la compétition au détriment des autres. Créée en 1955, cette compétition, n'accueillait à l'origine, que les vainqueurs du championnat de chaque pays européen. Aujourd'hui, les plus gros championnats voient jusqu'à cinq de leurs équipes qualifiées, alors que la grande majorité des pays européens ne sont eux, même pas représentés.

Le format a également changé. Jusqu'en 1991, les matchs se déroulaient totalement à élimination directe, laissant place au suspense et au spectacle. De nos jours, les équipes passent par des poules où elles s'affrontent plusieurs fois en matchs aller-retour. L'avantage est double : le nombre de matchs est multiplié pour le plus grand plaisir des diffuseurs et on écarte au maximum les aléas inhérents au sport pour le plus grand plaisir des clubs puissants. Une star en méforme, des conditions climatiques difficiles et une grande équipe pourrait se retrouver éliminée. Désormais les risques sont limités et les probabilités de gain pour les plus riches multipliées.

Mais ces informations sont-elles valables pour une superstar du football déjà scrutée par les caméras du monde entier ? On peut dès lors douter de leur intérêt économique. D'autant plus qu'un agent touche une commission sur le transfert (entre 10 et 40 %) et un pourcentage sur le salaire brut (de 5 à 10 %) des joueurs. Un système qui peut avoir en outre tendance à inciter les agents à transférer leurs joueurs le plus souvent possible, parfois au détriment de leurs carrières sportives.

Stijn Francis est l'un des agents de joueurs est l'un des plus importants du pays, il possède dans le « porte-feuille d'actifs » de sa société Stirr Associates des membres de l'équipe nationale comme Dries Mertens ou Toby Alderweireld.

Auparavant, les agents devaient posséder une licence afin d'exercer ce métier. Mais en 2015, la FIFA décide de totalement déréguler le métier. Si bien qu'aujourd'hui, tout le monde peut-être agent, avec toutes les dérives qui peuvent en découler. *J'étais auparavant avocat spécialisé dans le droit financier. Le secteur a été de plus en plus régulé, je pensais que le foot allait suivre, mais non, au contraire.*

L'agent pointe d'ailleurs un autre problème lié à l'argent dans le foot. Aussi surprenant que cela puisse paraître, les footballeurs ont énormément de problèmes financiers. En Angleterre, 3 joueurs sur 5 sont ruinés cinq ans après la fin de leur carrière. En 2014, une étude de l'Université d'Anvers montrait qu'un joueur sur quatre en activité avait des difficultés à boucler ses fins de mois. *Cela vient de la culture du vestiaire où dépenser de l'argent est une sorte d'art de vivre.* Romelu Lukaku avait par exemple défrayé la chronique, cet hiver, en se rendant à l'entraînement avec sa nouvelle Rolls-Royce customisée à 281 000€. Voiture d'ailleurs immatriculée au Luxembourg alors que le joueur vit à Manchester. *Le train de vie des joueurs de foot est énorme et ils n'arrivent pas à le modifier quand ils se retrouvent sans revenus en prenant leur retraite à 35 ans.*

L'agent dénonce notamment l'influence de confrères peu scrupuleux *qui ne voient pas l'intérêt de sensibiliser leurs joueurs et ont plutôt intérêt à les laisser dans l'ignorance. On peut penser qu'un footballeur est bête. Pourtant, ce sont souvent des personnes intelligentes qui ont dû quitter leurs familles très jeunes, parfois même à l'étranger où ils ont appris une autre langue. À âge comparable, ils ont une expérience de vie supérieure à la moyenne.* ■

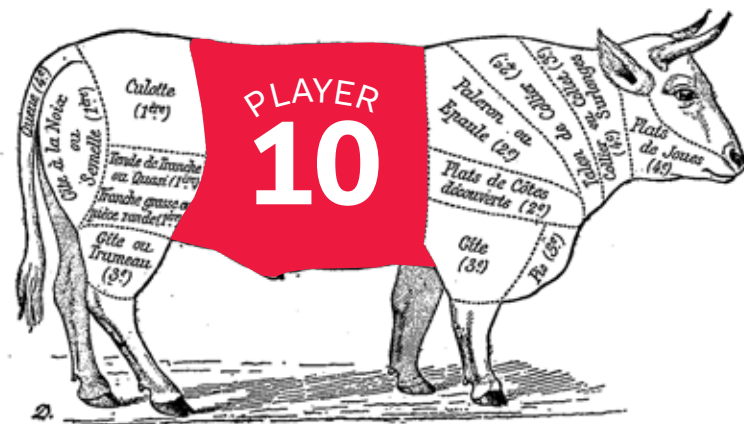
1. Angleterre, Espagne, Allemagne, Italie et France.
2. L'argent du Football, Cepremap, 2018.



FOOTBALLEURS À LA DÉCOUPE

Un être humain vendu à la découpe tel du bétail, à des fonds spéculatifs. Aussi effroyable que cela puisse paraître cette pratique a pourtant été monnaie courante dans le monde du football.

Julien Collinet



Le principe de la TPO (third-party ownership) ou tierce propriété est apparue dans les radars médiatiques lors de l'arrivée en 2006 de deux Argentins, Carlos Tevez et Javier Mascherano, dans le club londonien de West Ham. Ces joueurs appartenaient en réalité à un homme d'affaires irano-britannique, Kia Joorabchian et étaient « loués » au club via un fonds d'investissement basé dans un paradis fiscal : les Îles vierges.

La mise en place en 2007, d'une régulation censée empêcher de tels procédés a au contraire complexifié l'ingénierie financière dans le football et la TPO a envahi l'entièreté de l'Europe.

Comment fonctionne la TPO ?

Lorsqu'un club ne dispose pas des ressources nécessaires pour acheter un joueur, un fonds d'investissement intervient et lui propose de lui prêter de l'argent en échange d'une partie des droits du joueur. Autre cas, un club endetté se renfloue en vendant des parts de ses joueurs.

Quand le joueur est revendu, le fonds touche un pourcentage du transfert, correspondant au montant des parts qu'il possède.

Exemple avec l'ancien joueur du Standard de Liège Eliaquim Mangala vendu à Porto en 2011 pour 6,5 millions €. L'ancien homme fort du Standard, Lucien D'Onofrio, récupère alors de façon opaque via sa société Robi Plus, 10 % du joueur, soit une valeur de 650 000€. Quelques mois plus tard, fauché, le club de Porto cède, en plus, 33,3 % du joueur au hedge fund Doyen Sports. En 2014, Mangala est transféré à Manchester City pour 40,5 millions. Jackpot pour Doyen et D'Onofrio qui récupèrent respectivement 13,4 et 4 millions €, soit plus de 6 fois la mise de départ !

Cerise sur le gâteau, Doyen Sports ne prend absolument aucun risque et est assuré de gagner à tous les coups. Les Football Leaks ont en effet permis de révéler que si un joueur n'était pas vendu après trois ans, le club devait reverser à Doyen la valeur du joueur, +30 %. Soit un intérêt garanti de 10 % annuels.

« Esclavage moderne »

Bien souvent, les joueurs n'étaient même pas au courant que leurs droits étaient cédés à un fonds d'investissement. Ce dernier, tout puissant, exigeait alors régulièrement le transfert d'un joueur, contre le bon vouloir de celui-ci, posant d'évidentes questions morales. En 2015, Michel Platini alors président de l'UEFA avait même qualifié la TPO « d'esclavage moderne. »

Pour y remédier, la FIFA a de nouveau légiféré en 2015, en l'interdisant « *Mais les clubs brésiliens, portugais ou Valence et l'Atlético Madrid ont tellement utilisé la TPO, que l'on peut être certain qu'elle existe encore.* » estime Jean-François Brocard, économiste du sport.

Bien souvent, les joueurs ne sont même pas au courant que leurs droits ont été cédés à un fonds d'investissement.

Surtout, la loi peut-être contournée. Notamment grâce à la TPI¹. Dans cette variante, les fonds d'investissement prêtent de l'argent aux clubs. Lors de la vente d'un joueur, le montant du transfert part alors directement dans les caisses du fonds d'investissement. Financiarisation extrême, ces dettes peuvent être ensuite titrisées et revendues sur les marchés financiers, à l'image des subprimes.

Doyen mène également une bataille judiciaire afin de remettre la TPO au goût du jour. Sanctionné par la FIFA pour avoir conclu un contrat de TPO avec Doyen malgré l'interdiction, le modeste club amateur de Seraing évoluant en D3 a attaqué la FIFA devant la cour d'appel de Bruxelles. En cas de victoire, le futur jugement pourrait bien faire jurisprudence et la TPO, être réhabilitée à long terme. ■

¹. Third Party Investment

LES NAUFRAGÉS DU FOOT

Pas moins de 23 % des joueurs évoluant en division 1 en Europe sont africains. Comme dans l'économie traditionnelle, les capitaux viennent du Nord et la main d'œuvre du Sud. Mais pour beaucoup d'africains, l'Europe et le football demeurent un miroir aux alouettes.

Julien Collinet

En 2003, le club de Beveren faisait sensation en alignant dans son équipe pas moins de 10 Ivoiriens. L'entraîneur, Jean-Marc Guillou avait fondé une académie de football à Abidjan et faisait venir en Belgique ses meilleurs espoirs, avec à la clé des résultats inespérés pour ce petit club flamand. Parmi eux, un certain Yaya Touré qui deviendra l'un des meilleurs joueurs du monde, évoluant à Barcelone ou Manchester City et remportant 4 fois le Ballon d'or africain.

Mais derrière cette belle histoire, la réussite de ces joueurs a renforcé dans l'imaginaire collectif que le football était un moyen d'échapper à la pauvreté et que la Belgique était la porte d'entrée pour la Ligue des Champions explique Sophie Jekeler, directrice de la Fondation Samilia qui sensibilise le public sur la traite d'êtres humains, notamment en Côte d'Ivoire.

Il y a quatre ans, l'association est alertée par l'existence d'un terrain désaffecté à Anderlecht. À quelques centaines de mètres du prestigieux Parc Astrid, des Africains, parfois sans-papiers, s'entraînent quotidiennement dans l'hypothétique espoir d'être remarqué par un recruteur. Ils sont pourtant souvent trop vieux. Après 20 ans, on n'a plus aucune chance de percer dans le foot et ils refusent de rentrer en Afrique, car ce serait un aveu d'échec, notamment auprès de leurs familles.

Dans le meilleur des cas, ils sont arrivés à Bruxelles après avoir été recrutés par des clubs en Slovaquie ou en Macédoine. Après une blessure ou des résultats insatisfaisants, leur contrat n'a pas été renouvelé et ils sont restés en Europe. Pour d'autres, ils ont été invités par un club pour passer un test, mais celui-ci n'a aucune obligation de s'assurer qu'ils rentrent dans leur pays.

Enfin, plus rare, certains se sont fait escroquer. Des pseudos-managers vont voir les familles et leur garantissent que leur enfant est une future star. Les familles vont s'endetter auprès de leurs voisins et paient jusqu'à 8000€ pour faire venir leur enfant en Europe. Une fois arrivé, l'agent a disparu et l'enfant est livré à lui-même, sans un sou pour rentrer chez ses parents.

Selon la fondation, ils seraient entre 600 et 800 Africains à errer en Belgique et près de 20 000 en Europe. ■



LES TRAVAILLEURS RESTENT SUR LE BANC

Quelques jours avant le début de la Coupe du monde, Nike et Adidas ont été épinglées par le collectif Ethique sur étiquette dans un rapport montrant que la part revenant au travailleur sur une paire de baskets a baissé de 30 % depuis 20 ans. Sur un maillot de foot vendu 90€, un travailleur touchera seulement 80 centimes. Les marques ont délaissé progressivement la production en Chine pour se tourner vers le Cambodge ou le Vietnam où les salaires sont encore plus faibles. Dans ces pays, ils sont estimés de 45 à 65 % inférieurs au salaire vital. Comme souvent, le salarié devient une variable d'ajustement conjuguée à des pratiques d'évasion fiscale (Nike économiserait 60 millions \$ par an selon la Tribune de Genève). Ces économies sur les travailleurs pauvres profitent notamment aux stars du ballon rond. Nike offre 20 millions € de revenus sponsoring à Cristiano Ronaldo, 12 millions à Neymar et l'Argentin Lionel Messi, touche 12 millions € d'Adidas. Les actionnaires ne sont pas en reste puisque le chiffre d'affaires de ces deux marques a doublé en 10 ans et depuis 2006, Nike a reversé plus de 10% de son chiffre d'affaires à ses actionnaires sous forme de dividendes.

Si en 2017, Nike et Adidas avaient décidé de verser autant de dividendes qu'en 2012, 2,1 milliards d'euros et 229 millions d'euros auraient été économisés, leur permettant de couvrir un salaire décent pour le million de travailleurs qui travaillent chez leurs fournisseurs en Asie.

ZOOM

LA TVA

EST-ELLE

INJUSTE ?

Elle fait partie de notre quotidien, nous nous en acquittons lors de chaque achat. Mais que se cache-t-il derrière ces trois lettres : TVA ?

Didier Palange

La Taxe sur la valeur ajoutée (TVA) semble gravée dans le marbre, elle est pourtant relativement récente. Née en France en 1954, elle est mise en application en Belgique en 1971. Elle a remplacé en réalité une accumulation de diverses taxes.

L'idée et la mécanique de la TVA (voir encadré) ont ensuite été rapidement reprises dans de nombreux pays. C'est même aujourd'hui une obligation pour les pays désirant rejoindre l'Union Européenne. Cet impôt est d'ailleurs le premier ayant fait l'objet d'une harmonisation de système. Chaque État européen garde toutefois des libertés en matière de fixation du taux de TVA, avec deux contraintes: le taux normal de TVA ne peut être inférieur à 15% et la possibilité de fixer au maximum deux taux réduits.

En Belgique, la TVA a rapporté un peu moins de 30 milliards € en 2015. Ce qui représente un peu moins du tiers de l'ensemble des impôts. Parmi tous les autres impôts, seul l'impôt sur le revenu est plus important et récolte 46 milliards. Notre taux de TVA est fixé à 21%. Il existe aussi un taux réduit visant les produits et biens de première nécessité (lait, œufs, légumes, viande ...) et certaines prestations à caractère social (comme le transport de personnes). La Belgique applique également un taux zéro aux publications périodiques (sauf publicités) paraissant au moins 48 fois par an, ou encore pour les matériaux et produits de récupération. Enfin, certains produits dont le taux de TVA avait été fixé avant le 1er janvier 1991 peuvent conserver temporairement un « taux parking ». Ce délai doit permettre une transition douce de produits « importants » pour le consommateur, mais ce taux « parking » ne peut être inférieur à 12 %. En Belgique, le charbon et la margarine sont concernés.

En comparaison, en Europe, le taux de TVA le plus élevé est pratiqué en Hongrie avec 27 % et le plus faible au Luxembourg avec 15 %. Et si la TVA est aujourd'hui répandue aussi dans l'essentiel des pays du globe, tous ne la pratiquent pas. À l'image des États-Unis, qui affichent des prix hors taxe. Ce n'est qu'à la caisse

que le client connaît le prix final de son achat. De plus chaque État américain pratique son propre taux allant de 9,26 % dans l'Arkansas, à 0 % dans l'Oregon.

Les ménages moins aisés contribuent proportionnellement plus à la TVA.

Un impôt indolore ?

De par son mécanisme, la TVA se distingue de bien des impôts. Elle peut être qualifiée de taxe du consommateur, puisque celui-ci est le seul à la payer sans pouvoir se la faire rembourser. Et si elle est bien visible sur une facture, elle peut être qualifiée « d'indolore »¹. En effet, comme la TVA est également pratiquée sur nos petits achats, elle semble ne porter que sur de petits montants. D'autant plus que notre quotidien est fait, bien plus de petits achats que de gros... Imaginons une bouteille de lait d'une valeur de 1€ hors TVA facturée 1,06€ en caisse vu que la TVA est de 6 % sur ce produit de base. Six centimes semblent insignifiants. Mais, en un an, et dans l'hypothèse d'une famille en consommant 2 litres par jour elle aura payé 43,8 € rien que pour le lait. Ce montant indolore représente pourtant la moitié de la taxe annuelle sur les déchets ménagers que certaines communes réclament pour une famille de 4 personnes ... Une taxe que chaque ménage sent passer bien plus lourdement. Il faut aussi ajouter les 6 à 21 % sur tous les autres achats, petits et grands. Sans vraiment le sentir, d'achat en achat, une personne avec un revenu mensuel de 1500€ net et qui consommerait la moitié de produits à 6 % et l'autre à 21 % de TVA, aura payé en un an 2430€ d'impôt à la consommation !

Par ailleurs, la TVA peut paraître injuste à bien des niveaux. Prenons l'exemple de l'achat d'un ordinateur d'une valeur de 1000 € hors TVA, pour un ménage A

COMMENT FONCTIONNE LA TVA ?

Si je dispose d'une feuille de papier que j'ai achetée 0,10€ et que j'en fais une jolie cocotte, je peux choisir de vendre ma feuille de papier (une fois pliée) à 1€. Mon travail a donc « ajouté » de la valeur au produit (0,90€ de valeur ajoutée). La Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) vise donc à récolter un impôt sur cette augmentation de valeur apportée par les producteurs, transformateurs, commerçants, fournisseurs de services.

Elle n'est pas perçue directement par l'État. Chaque acteur économique la collecte lors de chaque vente de biens ou de services. Elle est payée à chaque stade de la filière production-consommation mais ne concerne que la valeur ajoutée, celle-ci étant en quelque sorte la plus-value apportée au produit par le producteur, le transformateur ou simplement le commerçant qui distribue ce bien dans son magasin.

Il s'agit bien d'une taxe à la consommation vu que l'entreprise qui est « assujettie » à la TVA pourra récupérer la TVA qu'elle a elle-même payée à son fournisseur. Il n'y a donc au final que le consommateur à titre privé qui supporte la charge de la TVA, puisqu'il ne peut la déduire.

disposant d'un revenu de 2000€ et pour un ménage B avec un revenu de 4000€. La TVA de 21 % sur ce produit s'élève à 210€.

Ces 210€ ont un poids tout à fait différent d'un ménage à l'autre. Dans le ménage A, ils représentent 10,5 % du budget mensuel alors que dans le ménage B, la TVA payée ne représente que 5,25 %. Si le montant est égal en euros, la part payée par les ménages moins aisés est deux fois plus lourde ! Ce qui signifie que les ménages moins aisés contribuent plus en pourcentage que les autres ménages... alors qu'ils ont moins de moyens. On pourra dire qu'un ménage plus fortuné aura tendance à acheter un modèle plus cher, mais cet argument ne tient pas pour les produits de base, par définition consommés par tous, même s'ils bénéficient d'un taux réduit.

Par ailleurs, en prenant comme hypothèse que la famille A utilisera tout son budget à des fins de consommation, elle paiera donc de la TVA sur 100 % de son budget. Le ménage B, vu son budget, pourra épargner une partie de celui-ci et cette épargne ne sera pas soumise à la TVA, ce qui constitue une injustice supplémentaire. Cet effet positif est doublé car l'épargne rapporte de l'argent à la famille B... qui accroît encore ses revenus par rapport à la famille A.



La TVA peut-elle réduire les inégalités ?

Si la TVA est avant tout un mécanisme qui n'a pas été conçu dans un objectif de redistribution, il reste un puissant levier au vu des montants financiers qu'il génère et pourrait très bien être utilisé dans ce but, ou tout du moins ne pas aggraver les inégalités. Par exemple, le Royaume-Uni se démarque avec un taux réduit à 0 % pratiqué sur de nombreux produits liés aux besoins de base comme l'alimentation, les médicaments prescrits sous ordonnance, mais aussi la presse et les transports publics. Sans entrer dans les détails, le Brexit permettra à l'État britannique d'être libre et créatif en matière de TVA et pourrait dès lors utiliser cette liberté totale de taux à la fois à des fins de relance économique interne mais aussi de concurrence vis-à-vis des pays voisins... La volonté européenne de fixer un taux normal et de limiter à deux taux réduits rend, elle, quasi impossible le retour d'une TVA sur les produits de luxe comme elle a existé chez nous et en France ou encore en Grèce où elle était de 36 % en 1983.

Les décisions politiques autour de la TVA s'inscrivent dans un contexte global néolibéral qui prône une diminution maximale des impôts liés au travail au nom de la concurrence permettant d'épargner les entreprises mais pas les citoyens. Il est donc éclairant de constater qu'il y a eu rapidement unanimité européenne pour une harmonisation des taxes à la consommation, alors qu'en matière de taux d'impôt des sociétés rien (ou presque) n'avance. Quoi qu'il en soit, et que le manque à gagner des États en matière d'impôt soit le résultat de failles de législations exploitées par les entreprises, ou que ces failles soient révélatrices de la volonté politique de ne se soumettre aux industriels et à la finance, les États cherchent à récupérer les moyens financiers perdus via l'exonération des entreprises. Les citoyens deviennent alors, comme en publicité, une cible peu importe leurs revenus. ■

1. Le piège de la TVA : injuste, indolore, et non consentie, J-N. Servans, Génération Libre, 2016.

FALCIANI ARRÊTÉ EN ESPAGNE

Le 4 avril, le lanceur d'alerte Hervé Falciani, à l'origine des *Swiss Leaks*, était arrêté à Madrid à la demande de la Suisse. Falciani est informaticien. Ancien employé de la banque HSBC, il a livré à de nombreux États, des fichiers concernant plus de 130 000 comptes bancaires en Suisse appartenant à des évadés fiscaux (voir son interview dans *Financité* magazine N°38). Pour ces révélations, Falciani risque de purger une peine de prison ferme de cinq ans à laquelle il avait été condamné pour « espionnage économique ». Ironie du sort, il a été arrêté en Espagne lors d'un débat sur la nécessité de protéger les lanceurs d'alerte. Cet épisode témoigne de la nécessaire création d'une législation sur les lanceurs d'alerte. Sans cesse repoussée, la Commission européenne a enfin présenté une proposition à ce sujet quelques semaines plus tard, pour les travailleurs des secteurs public et privé. Il faudra toutefois encore convaincre l'ensemble des États membres, dont le Luxembourg a priori assez hostile à cette future loi.



UN FONDS D'INVESTISSEMENT SUR QUATRE, HORS LA LOI

Un rapport publié par l'association Better finance démontre qu'un fonds d'investissement sur trois commercialisé dans l'UE ne respecte pas les normes européennes. 619 fonds en Europe, et 25 en Belgique, dérogeraient au *Dici*, un document clé pour l'investisseur. Celui-ci doit en effet mentionner l'indice de référence et les performances passées du fonds. Better finance soupçonne que de 5 à 15 % des fonds présents sur le marché seraient des fonds passifs. C'est-à-dire que les frais facturés aux clients sur ces fonds seraient abusifs.



BIENTÔT UNE BANQUE ÉTHIQUE ?

La coopérative NewB travaille intensément à son projet bancaire. La Banque nationale de Belgique exigeant d'importants fonds propres afin d'accorder à NewB une licence, bancaire, la coopérative va lancer un grand appel public à l'épargne auprès des citoyens. L'objectif est de récolter au minimum les cinq millions d'euros nécessaires à la création de la future banque. Toutefois, si l'agrément bancaire n'est pas délivré, les coopérateurs seront remboursés. En attendant, NewB vient de se positionner sur le marché de l'assurance, puisqu'une assurance responsabilité civile auto est proposée à ses coopérateurs, avant ouverture au grand public à la rentrée prochaine.

ACHETER SES PÂTES À CRÉDIT

En France, le groupe de supermarchés Casino va proposer à ses clients de régler leurs achats par crédit, avec bien évidemment un taux d'intérêt supplémentaire à payer. L'enseigne a constaté que son chiffre d'affaires diminuait lors de la dernière semaine de chaque mois. Il sera donc désormais possible pour eux d'acheter leurs pâtes, ou les céréales du petit dernier en quatre fois et de façon dématérialisée. Pratique, lorsqu'on sait que l'argent virtuel pousse les clients à acheter des choses dont ils n'auraient pas fondamentalement besoin (voir *Financité* magazine N°46). Pour rappel, en France, neuf millions de personnes vivent sous le seuil de pauvreté et quatre millions ont été contraints en 2016 de solliciter une aide alimentaire.



BELFIUS VISE LES TRÈS RICHES

Alors que le débat autour de la privatisation (ou non) de Belfius fait toujours rage et que l'institution est toujours empêtrée dans le dossier Arco, Belfius compte viser les millionnaires. La banque entend en effet séduire des clients au patrimoine supérieur à 2,5 millions d'euros. Pour cela, il est prévu d'ouvrir dans le pays sept *wealth hubs*, à savoir des agences haut de gamme. Des services de conciergerie disponibles 24h sur 24 et 7 jours sur 7 seront également offerts à leurs clients, afin de par exemple, réserver des billets d'avions ou de théâtre. Pour les clients lambda, le nombre d'agences bancaires en Belgique, toutes enseignes confondues, a lui, diminué de 372 unités l'an dernier.



ELECTRABEL DÉPOUILLÉ

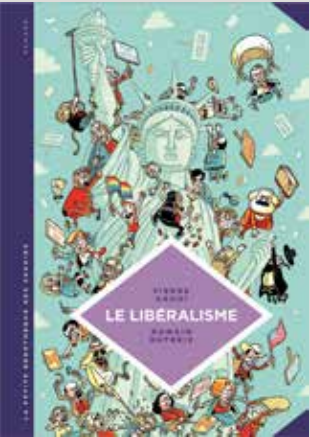
Electrabel a versé en 2017, 1,64 milliards d'euros à sa maison-mère, la française Engie, sous forme de dividendes. Problème, la santé d'Electrabel n'était pas au mieux, avec une perte supérieure au milliard d'euros en 2015 et 2016. Les fonds propres de l'entreprise vont donc encore diminuer fortement. Ceci pourrait poser problème à terme pour le futur démantèlement des centrales et de la gestion des déchets nucléaires. Si jamais Electrabel se transforme en coquille vide, elle pourrait un jour être mise en faillite et nul doute que la charge se reporterait sur l'État et les citoyens.



À LIRE

LE LIBÉRALISME

Cette petite bande-dessinée réussit l'exploit, sans jamais céder à la facilité, de vulgariser les théories des grands penseurs du libéralisme. Critiques, les auteurs Pierre Zaoui (revue *Vacarme*) et Romain Dutreix (*Fluide glacial*), démontrent comment leurs idées

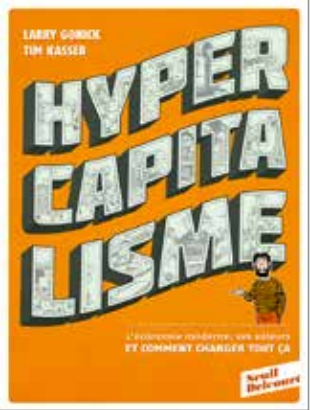


ont été fourvoyées par les élites au cours de l'histoire. Petit plus, une sélection d'ouvrages et films à consulter à la fin de l'ouvrage pour approfondir ses connaissances. Brillant.

Le libéralisme, enquête sur une galaxie floue, de Pierre Zaoui et Romain Dutreix, La petite bédéthèque des savoirs - Le Lombard, 2018, 104p., 10€.

HYPERCAPITALISME

Dans cette bande-dessinée, Tim Kasser, professeur américain de psychologie spécialisé sur les questions du matérialisme et du consumérisme décrit comment le capitalisme débridé a nui au développement de l'humanité, de la justice sociale et menace l'avenir de notre planète. Dans cet ouvrage dense, les mécaniques du capitalisme sont décrites avec pédagogie et humour malgré un point de vue légèrement trop transatlantique. Porteuse d'espoir, la dernière partie du livre décrit les alternatives (monnaies citoyennes, ISR, militantisme) pour lutter à son échelle contre cet « hypercapitalisme ».



Hypercapitalisme, e Tim Kasser et Larry Gonick, Editions Delcourt, 2018, 240p., 23,95€.

L'INDÉPENDANCE
N'A PAS DE PRIX

Depuis 12 ans, Financité magazine, le trimestriel édité par Financité, était encarté dans La Libre Belgique. Les conditions imposées par le quotidien pour poursuivre ce partenariat portaient atteinte à l'indépendance éditoriale du Financité magazine. Financité a donc décidé de mettre un terme à la collaboration.

Le Financité magazine que vous tenez entre les mains existe depuis 2006 et fête son cinquantième numéro. Il est édité par le mouvement citoyen Financité, une association de promotion de la finance responsable et solidaire.

À l'origine, l'objectif du magazine était principalement de donner une information sur la finance éthique et solidaire face à l'augmentation constante du nombre de produits financiers éthiques commercialisés en Belgique. Au fil des années, le Financité magazine a évolué vers un journal d'information et de réflexion sur la finance telle qu'elle se présente aujourd'hui et sur la finance que nous défendons, responsable, inclusive et solidaire, qui mène à une société plus juste et plus humaine.

La collaboration entre le Financité magazine et La Libre Belgique a débuté dès le deuxième numéro. Le quotidien bénéficiait ainsi d'un supplément rédactionnel tandis que Financité jouissait d'un canal de diffusion supplémentaire.

Pas touche aux puissants

Les relations se sont dégradées en septembre 2017 lorsque Financité a sorti son numéro 46 consacré aux inégalités avec le titre « Pourquoi les riches ont-ils gagné » et une photo d'Albert Frère en couverture.

La Libre Belgique s'est désolidarisée de ce choix éditorial et a exigé la suppression de toute référence au quotidien sur le site de Financité et dans les numéros suivants du magazine.

Lors du dernier numéro du mois de mars « Le service public est-il mort ? », La Libre Belgique a exigé que nous supprimions un courrier des lecteurs faisant référence aux « inégalités salariales » et surtout, que ne figure plus dans une brève, le nom d'une banque citée dans une étude sur le financement des armes nucléaires. Car cette entreprise est précisément présente au conseil d'administration de La Libre Belgique.

Financité a refusé de répondre à cette exigence car elle porte atteinte à l'indépendance éditoriale la plus élémentaire du Financité magazine et, à travers elle, à la libre expression d'une opinion citoyenne sur la finance. Comment pourrait-on, en effet, admettre que celle-ci soit soumise au bon-vouloir d'un partenaire lui-même administré par des acteurs du secteur financier ?

Ceux-ci exercent déjà une influence déterminante sur le débat public au travers notamment de l'armée de 1700 lobbyistes qui, selon Corporate Europe Observatory (CEO), défendent le secteur financier à Bruxelles, soit quatre fois plus que le nombre de fonctionnaires travaillant sur les questions financières.

La Libre Belgique a exigé de retirer d'une brève le nom d'une banque précisément présente au conseil d'administration de La Libre, refus de Financité.

Financité a besoin de vous

Une voix libre qui analyse, débat, interpelle sur la finance est, plus que jamais indispensable !

En stoppant cette collaboration, Financité revendique la transparence et le droit de tout un chacun de recevoir une voix indépendante et la liberté de dénoncer. C'est pourquoi Financité lance une campagne de soutien (voir page 16). Elle vise à soutenir la réflexion pour une tout autre finance, une finance solidaire, inclusive, dont l'objectif premier est l'intérêt général, et à assurer la diffusion du Financité magazine au travers de nouveaux soutiens, lecteurs et lieux de dépôt. ■

POUR VOUS ABONNER OU PROPOSER
UN LIEU DE DÉPÔT, RENDEZ-VOUS SUR
📍 WWW.FINANCITE.BE

→ **DÉJÀ DIX MONNAIES**
CITOYENNES EN WALLONIE

Le 15 juin marquait le lancement de la dixième monnaie citoyenne en Belgique francophone. L'Orno est désormais disponible sur les communes de Gembloux et Sombreffe.

Julien Collinet

Un peu partout en Wallonie des monnaies complémentaires portées par des groupes de citoyens émergent, dans les principales agglomérations, comme Liège et Namur, mais également dans des territoires ruraux (voir carte).

À quelques heures du lancement officiel de l'Orno, la monnaie de Gembloux et Sombreffe, Jean-Philippe Habran n'est pas peu fier de déballer les nouveaux billets. *On a imprimé l'équivalent de 70 000 € en Orno.* Une bonne vingtaine des magasins (des librairies, alimentations mais aussi des magasins de bricolage) acceptaient alors la nouvelle devise.

Il y a un effet boule de neige, les commerçants commencent à se passer le mot. Les prestataires peuvent penser avant tout que l'Orno leur apportera de nouveaux clients, mais la démarche découle d'une réflexion plus globale sur la mise en valeur du commerce et de l'économie locale, notamment des circuits courts.

On a vu le centre de Gembloux se vider à cause de l'aménagement de centres commerciaux en périphérie de la commune. Il est nécessaire de le revitaliser explique Jean-Philippe. Bien sûr, cette monnaie ne va pas sauver à elle seule le centre-ville, mais elle se greffe à un ensemble d'initiatives qui peuvent faire changer les choses.

L'Orno va nourrir la région

Bien ancré sur son territoire, l'Orno tire en réalité son nom de l'Orneau, une rivière, affluent de la Sambre, qui traverse la commune. C'est symbolique, la monnaie va s'écouler paisiblement à l'image du cours d'eau et nourrir toute la région.

Toutefois, l'émergence de cette monnaie n'a pas été un long fleuve tranquille. L'idée



est née il y a trois ans, alors qu'un groupe de citoyens se réunissait afin de développer des réflexions autour de la finance alternative. *C'était un projet concret à mettre en place avec un impact direct.* Au total, une quinzaine de personnes ont travaillé sur l'Orno, chacun participant avec le temps et les compétences qu'il pouvait offrir.

Jean-Philippe est lui, un ancien employé du secteur bancaire. Cette expérience professionnelle lui a justement donné l'envie de changer le système. *Je voulais réfléchir à des solutions pour contribuer à une meilleure répartition des richesses.*

Il y a de tels écarts qui font que l'on ne peut pas rester sans rien faire. C'est ce qui m'anime.

Selon lui, le principal atout d'une monnaie citoyenne est pédagogique. *Cela permet une sensibilisation et une prise de conscience des mécanismes financiers et de consommation. Mais la monnaie a aussi un rôle à jouer dans une dynamique locale, sur le rôle de chacun pour construire une économie plus juste et humaine. À chaque fois que l'on utilise un Orno plutôt qu'un euro, c'est quelque chose que l'on soustrait au grand monde de la finance.* ■

LES MONNAIES CITOYENNES À BRUXELLES ET EN WALLONIE



La première monnaie citoyenne a vu le jour en Wallonie en 2008 avec l'Épi lorrain dans le sud du pays. Depuis, les initiatives se multiplient et s'émanent. Le Val'heureux, la monnaie liégeoise s'est ainsi déployée il y a quelques mois dans un territoire s'étendant de Verviers à Huy en passant par Remouchamps. Fin 2017, le poids de l'ensemble des monnaies locales et citoyennes était évalué en Belgique francophone à 200 000 € et 800 opérateurs les acceptaient. Plusieurs projets sont par ailleurs en construction à Bruxelles et devraient voir le jour très prochainement.

Pour une **information libre**

➔ **JE SOUTIENS
FINANCITÉ MAGAZINE**

Pour conserver notre droit à tous de recevoir une voix indépendante et notre liberté de dénoncer, **SOUTENEZ LE FINANCITÉ MAGAZINE :**

➔ Abonnez-vous au Financité magazine en devenant membre de Financité

➔ Aidez-nous à augmenter nos lieux de dépôt. Vous pensez à un endroit en particulier (votre boulanger, bibliothèque, l'hôpital près de chez vous, la salle d'attente de votre médecin...) ou vous voulez recevoir vous-même quelques Financité magazine pour les distribuer autour de chez vous ? C'est gratuit !



Rendez-vous sur
www.financite.be